



DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

AVRIL 2007 — VOLUME 13, N° 1

UNE DÉCENNIE DE PROGRÈS



En avril 1997, les gestionnaires et directeurs des administrations portuaires (AP) de la Région du Pacifique et des représentants des Ports pour petits bateaux (PPB) se sont réunis pour discuter de la création d'une association des administrations portuaires en Colombie-Britannique (C.-B.). La nouvelle association a tenu une réunion en octobre pour définir son mandat. En février de l'année suivante, l'association a souligné sa constitution lors du tout premier colloque de la Harbour Authority Association of British Columbia (HAABC).

Depuis lors, la HAABC a tenu des colloques annuels dans le but de renforcer l'Association et d'améliorer la communication entre les membres et la sensibilisation. Cette année, le colloque, qui était organisé par l'Administration portuaire de Nanaimo, marquait le 10^e anniversaire de la HAABC. Les participants sont venus nombreux à cette activité qui s'échelonnait sur trois jours. En effet, plus de 94 délégués de ports de la Colombie Britannique et de nombreux représentants des PPB y ont assisté.

Pour souligner les contributions et les réalisations des AP au cours de la dernière décennie, James Boland, le directeur régional des PPB dans la Région du Pacifique, a présenté huit prix d'excellence aux AP des PPB. Des prix de dévouement ont été présentés aux personnes suivantes : Hiltje Binner (North Island), Linda Franz (Mid Island), Ben Mabberley (South Island),

DEBOUT (DE GAUCHE À DROITE) : BEN MABBERLEY, RICK HILL, TOM FORGE (AU NOM DE LINDA FRANZ), HILTJE BINNER, JIM BROWN (AU NOM DE NEIL GUSTAFSON) ET ARNOLD WALTER.

ASSIS (DE GAUCHE À DROITE) : DIANA PRYDE REPRÉSENTANT L'AP DE PENDER, JAMES BOLAND, JANET ROOKE REPRÉSENTANT LES AP DE BART TERWIEL ET DE SALT SPRING.



CETTE PHOTO EST UNE GRACIEUSE CÉLÈBRE DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE NANAIMO

Rick Hill (North Coast), Neil Gustafson (Sunshine Coast) and Arnold Walter (Lower Mainland). L'AP de Pender a reçu une distinction honorifique, tandis que l'AP de Salt Spring Island a reçu le prix pour la gérance de l'environnement. Linda Franz (AP de Campbell River) ainsi que John Hayes (AP de Gibsons) ont reçu chacun le prix de membre à vie de l'HAABC pour leur rôle au sein de l'Association. Félicitations à tous !

Le très divertissant Mario Govorchin, du Justice Institute de la C.-B., a présenté un atelier extraordinaire sur la résolution des conflits. Alisdair Smith a également animé un atelier instructif sur la gouvernance et la gestion des risques. On trouvera des résumés de ces présentations aux pages 4 et 2, respectivement.

SUITE À LA PAGE 2

DANS CE NUMÉRO

DES COMITÉS DIRECTEURS EXEMPLAIRES ..2	
MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF2	
VOICI UN ORDINATEUR...	
POUR COMMUNIQUER !.....3	
RISQUE ? QUEL RISQUE ?3	
CALMER LES TEMPÊTES4	

UNE DÉCENNIE DE PROGRÈS – SUITE DE LA PAGE 1

Jim Allen, un technicien en électricité de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui se spécialise dans l'inspection, la conception et la gestion de systèmes électriques marins, a animé un atelier « électrisant ».

Nick Russo et Iona To, tous deux d'Environnement Canada, ont fait le point sur la réglementation concernant l'entretien des coques de bateaux; Hamish Murray (Service météorologique du Canada) a parlé de changements dans le domaine des prévisions météorologiques; Andrew Pitcher, de l'Administration portuaire de Nanaimo et des représentants du Programme de surveillance côtière ont parlé de la sécurité des ports, et Shelly Chapelski, du cabinet d'avocats Bromley Chapelski, a fait un exposé fort animé sur le droit maritime. Bien sûr, la très populaire série *Ports of Call* sur les ports de la côte Ouest était présentée pendant toute la durée du colloque.

Ben Mabblerley, un représentant du Comité consultatif national des administrations portuaires, a présenté aux participants un compte rendu de l'un des projets les plus importants de l'année : la création de la Corporation des administrations portuaires en réponse au besoin d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance pour dommages corporels pour les directeurs et les agents. Par le truchement de la Corporation, les AP peuvent désormais accéder à des taux plus favorables que si elles souscrivaient individuellement. Ben a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre de ce projet; il sera heureux de répondre aux questions que vous voudrez bien lui soumettre. Vous pouvez le joindre par téléphone au 250-539-5263 ou envoyer un courriel à Luc Legresley à apqgha@hotmail.com. ♦



CETTE PHOTO EST UNE GRACIEUSE CÉLÉBRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE NANAIMO

MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Encore une fois, il me fait grand plaisir de publier le Forum des administrations portuaires qui, pour moi, est une grande source d'inspiration.

Ports pour petits bateaux publie le Forum des administrations portuaires deux fois par année à titre d'outil de communication qui favorise l'échange d'idées, la mise en commun des pratiques exemplaires et la célébration des réussites.

En vue de notre prochain numéro du mois de novembre 2007, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et suggestions d'articles et à nous faire savoir ce qui se passe dans votre administration portuaire et ce qui la concerne. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour renseigner vos pairs sur vos réalisations !

Vous pouvez nous envoyer vos remarques ou vos suggestions par courrier électronique à l'adresse schinfo@dfo-mpo.gc.ca, par téléphone au (613) 993-0999 ou par télécopieur au (613) 990-1866.

Bonne lecture ! Denise Lapratte

DES COMITÉS DIRECTEURS EXEMPLAIRES

Distinguez les rôles et responsabilités des membres du Comité directeur de ceux du gestionnaire de port, des employés et des bénévoles pour une gestion efficace et rentable de votre AP. Définissez-les clairement en suivant ces quelques conseils :

LE COMITÉ DIRECTEUR

- Le Comité directeur travaille dans le nid de pie et surveille les icebergs : il *dirige* mais ne *gère* pas;
- Le Comité directeur est un organe décisionnel;
- Le Comité directeur ne parle que d'une seule voix ou pas du tout (le président en est généralement le porte-parole);
- Le Comité directeur ne veille pas à la marche quotidienne des affaires;
- Le Comité directeur est un groupe de personnes qui travaillent ensemble pour trouver des solutions aux conflits et non pas un groupe d'individus qui travaillent les uns contre les autres.

LE GESTIONNAIRE DE PORT

- Le gestionnaire de port est sur le pont et tient la roue de gouvernail : il *gère* mais ne *dirige* pas;

SUITE À LA PAGE 4

Forum des administrations portuaires, vol. 13, n° 1

Rédactrice en chef : Denise Lapratte

Collaborateurs : Stacey Martin, Trish Driedger

Télécopieur : (613) 952-6788

Courriel : schinfo@dfo-mpo.gc.ca

Site Web : www.dfo-mpo.gc.ca/sch

Publié par :

Ports pour petits bateaux, 14N173

Pêches et Océans Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0E6

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada, 2007

ISSN : 1203-5564

DFO 2006/1017

Catalogue Fs2-17/13-1

Imprimé sur du papier recyclé



VOICI UN ORDINATEUR... POUR COMMUNIQUER !

« Cela n'aurait pu mieux tomber », de s'esclaffer Tim Adamson, le gestionnaire de l'AP de Dauphin River au Manitoba, en parlant de l'ordinateur qui repose désormais sur son bureau, à son domicile. « Cela facilitera de beaucoup notre travail ! Ce n'était pas rien de conduire quelque 300 kilomètres pour aller échanger de la papperasse avec les PPB à Winnipeg. »

« Oui, mais c'est moi qui l'utiliserai », rétorque Helen, l'épouse de Tim, qui est aussi la secrétaire de l'AP. « Nous pourrions rédiger des bulletins, des circulaires, notre plan quinquennal et notre budget, puis enfin, oui *enfin* !, nous serons connectés à Internet. Quel bonheur ! »

POURQUOI TANT D'ENTHOUSIASME POUR UN ORDINATEUR ?

Parce qu'Internet haute-vitesse vient de faire son apparition à Dauphin River, lui ouvrant ainsi une fenêtre sur le monde. Dauphin River est une localité du Nord du Manitoba qui compte quelque 160 habitats et presque autant de permis de pêche. Jusque-là, le seul ordinateur de la localité appartenait à un particulier, et Helen ne demandait la permission de l'utiliser qu'en cas d'extrême nécessité. Et comme celui-ci est fourni tout équipé, gracieuseté du Programme de prêt d'ordinateurs des PPB, le prix était parfait pour l'AP.

« Vous voyez, dit Tim, que cela ne pouvait tomber mieux ! »

Le Programme de prêt d'ordinateurs des PPB prévoit la redistribution des ordinateurs non utilisés du MPO aux AP qui sont situées en régions éloignées ou qui n'ont pas les moyens de s'en acheter, afin qu'elles puissent mieux communiquer entre elles ainsi qu'avec les bureaux régionaux et Ottawa. Ayant entendu parler du Programme, Trish Driedger, l'agente d'élaboration de programmes au bureau des PPB de la Région Centre et Arctique, à Winnipeg, s'est empressée de répandre la nouvelle.

« Je savais qu'un certain nombre d'AP de notre secteur ne possédaient pas d'ordinateur, dit-elle. Tim est venu me porter de la papperasse et une demande, puis il est reparti avec un ordinateur la journée-même. Les prêts d'ordinateurs sont fondés sur le principe du "premier arrivé, premier servi" ».

« Nous procédons actuellement à l'installation, dit Tim. Nous avons la tour mais pas encore de récepteur. Des démarches ont aussi été entreprises auprès d'un fournisseur d'accès Internet. J'ai bien hâte de commencer à télécharger de l'information du site Web des PPB. Ces ordinateurs sont attribués à des personnes qui en ont réellement besoin. C'est un programme formidable, et ici, à Dauphin River, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à PPB, à Ottawa, parce que c'est de là que nous vient l'ordinateur. » ♦

RISQUE ? QUEL RISQUE ?

Quelle est la probabilité qu'un ponton endommagé entraîne la chute d'une personne à l'eau ? Ou qu'un virus informatique diffuse de l'information confidentielle sur toute la planète ? Personne ne le sait... Par conséquent, la chose à faire est de prévenir. C'est un devoir que nous avons envers nos collègues, le public et l'AP ainsi qu'envers nous-mêmes.

La gestion du risque est le processus de préparation à l'inconnu. C'est plus facile qu'on ne le croie.

Étape 1 : Demandez autour de vous « qu'est-ce qui pourrait ne pas fonctionner ? Combien coûteraient les réparations ? » Vérifiez votre dossier de sécurité pour les incidents découlant de faiblesses. Évaluez ensuite les risques posés aux personnes et au matériel ainsi que les pertes de revenus...

Étape 2 : Évaluez le risque. La probabilité qu'il se concrétise est-elle élevée ou faible ? De quelle manière et dans quelle mesure l'AP sera-t-elle affectée ?

Étape 3 : Classez les risques par ordre d'importance en tenant compte de l'ampleur des dommages potentiels et de la probabilité qu'ils se concrétisent. Vous serez ainsi plus en mesure de savoir par où commencer.

Étape 4 : Maîtrisez le risque selon l'une des méthodes suivantes :

- ARRÊTEZ l'activité pour éviter le risque;
- MODIFIEZ l'activité ou la propriété de façon à réduire le risque au minimum;
- TRANSFÉREZ la responsabilité au moyen de l'exonération, de contrats, etc.;
- ACCEPTEZ le risque, minimisez les dommages et préparez-vous aux conséquences.

Étape 5 : Agissez en fonction de la décision prise à l'étape 4 :

- Soyez logique (par exemple, assurez-vous d'éliminer le risque de *tous* vos programmes);
- Sachez faire preuve de ténacité (les choses ne changent pas du jour au lendemain; il faut persévérer);
- Tenez tout le monde au courant.

Étape 6 : Examinez et surveillez. Les priorités changent. Revoyez vos plans à intervalles réguliers et adaptez-les aux nouvelles situations.

Voici d'autres suggestions pour vous aider :

CRÉEZ UN COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

- Le mandat du comité peut comprendre la recommandation et le suivi de stratégies de gestion des risques ainsi que la hiérarchisation des risques.

SENSIBILISEZ ET INFORMEZ

- Veillez à ce que tous aient accès à la formation et à l'information sur la prévention et la gestion des risques.

ÉCHANGEZ L'INFORMATION

- Demander à des organismes similaires de vous fournir des exemples de politiques et de procédures, et faites de même à leur égard.

VALORISEZ LA DÉTECTION DES RISQUES

- Facilitez le signalement des risques pour les employés et les bénévoles.

TENEZ-VOUS AU COURANT

- Tenez compte des modifications aux lois, aux règlements et aux politiques réglementaires dans votre stratégie de gestion des risques.

Cet article est basé sur un feuillet d'information sur la gestion des risques et les responsabilités des Comités, qui a été élaboré par les PPB de la Région du Pacifique et l'organisme Volunteer Vancouver. Nous remercions la Direction des PPB du Pacifique qui a bien voulu les partager avec les autres régions. Communiquez avec Stacey Martin au 604-666-1146 pour obtenir la version électronique ou une copie papier. ♦

DES COMITÉS DIRECTEURS EXEMPLAIRES – SUITE DE LA PAGE 2

- Le gestionnaire de port – et seul le gestionnaire de port ! – rend des comptes au Comité directeur et non pas au président;
- Les autres employés relèvent du gestionnaire de port.

QUOI SURVEILLER

- Toute influence indue de l'un des membres du Comité directeur;
- Une culture malsaine du Comité directeur (conflits, réunions secrètes, manque de respect);
- Le Comité directeur – un chien de garde ou un chien de poche ?
- Trop de bonnes nouvelles de la part des gestionnaires ou des membres du Comité – y aurait-il anguille sous roche ?
- Réunions « endormantes »;
- Rôles et responsabilités mal définis, dont ceux du chef de la direction.

QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL À LA BONNE GOUVERNANCE ?

- Une relation de confiance et la communication entre le Comité directeur et le gestionnaire de port;
- Le travail d'équipe;
- Une gestion du risque intelligente.

Cet article est basé sur une présentation concernant la gouvernance qui a été faite par Alisdair Smith au colloque de la HAABC, en janvier dernier.

Pour plus de renseignements au sujet de la gouvernance du Comité, communiquez avec Stacey Martin, Région du Pacifique, au 604-666-1146. ♦

CALMER LES TEMPÊTES

Peu importe qui a tort ou qui a raison sur un sujet donné, il est parfois difficile d'éviter l'échauffement des esprits. Dans le feu de l'action, il peut arriver que des paroles désobligeantes soient dites et que des gestes regrettables soient posés. Comme personne n'a encore trouvé le moyen de défaire ce qui est fait, il faut chercher à tout prix à éviter d'en arriver là. Voici quelques conseils à cet égard :

DISSIPER LA COLÈRE PAR LE LANGAGE CORPOREL

En communiquant de façon non menaçante, il est souvent possible de désamorcer la colère d'autrui. Après tout, on ne peut pas se disputer tout seul.

- Gardez les mains basses et visibles;
- Déplacez-vous lentement et moins souvent;
- Essayez de ne pas faire face à l'autre personne. Marchez côte à côte ou restez en place et légèrement de côté.
- Regardez la personne dans les yeux;
- Faites des signes de tête ou des sourires pour exprimer votre préoccupation et montrer que vous écoutez.

DISSIPER LA COLÈRE VERBALEMENT

Lorsque le ton monte, le langage corporel ne suffit pas à lui seul à réduire les tensions. Vous devez alors rassurer la personne d'une façon plus directe :

- Parlez lentement et calmement;
- Utilisez souvent le nom de la personne;
- Accordez-lui toute votre attention – montrez-lui que vous êtes sensible à son problème et posez des questions ouvertes;
- Rassurez la personne en lui indiquant que ses préoccupations ou ses sentiments sont compréhensibles;
- Utilisez des phrases courtes et simples;
- Acquiescez lorsque cela est possible.

COMPORTEMENT À ADOPTER À L'ÉGARD D'UNE PERSONNE INTOXIQUÉE

- Restez calme et faites preuve de courtoisie et de fermeté;
- Tenez-vous hors d'atteinte;
- Nommez-vous et demandez à la personne de s'identifier;
- Prenez les menaces au sérieux;
- Essayez de changer de sujet pour désamorcer l'escalade.

SACHEZ REPÉRER LES SIGNES DE VIOLENCE

Les personnes en colère qui maîtrisent mal leur impulsivité peuvent devenir violentes, mais vous pouvez en détecter les signes précurseurs :

- Mouvement soudain en votre direction;
- Resserrement musculaire;
- Frémissement des muscles du visage;
- Regard furtif (peut-être à la recherche d'une arme);
- Balancement d'un pied à l'autre;
- Élocution rapide avec hausse du ton et une tonalité aiguë ou grave;
- Respiration—accélération ou arrêt.

SURTOUT—OPTEZ POUR LA PRUDENCE !

Dans la plupart des cas, mieux vaut ne pas jouer aux héros face à la colère ou à la violence.

- Sachez quand vous retirer;
- Conservez une distance sécuritaire entre vous et la personne;
- Recherchez les voies de sortie;
- Assurez-vous d'avoir des appuis ou des témoins;
- Demeurez debout si la personne est debout;
- Positionnez-vous de façon à ce qu'il y ait un bureau ou un comptoir entre vous et l'autre personne.

Cet article est basé sur une présentation de Mario Govorchin, du Groupe Zaiser Group, au colloque de l'HAABC. ♦